

# Actions 2014-2015 relatives aux émissions de nickel

Commission de Suivi de Sites du 1er octobre 2015

# Actions 2014-2015

Détection de dépassements de la valeur guide en nickel dans l'air à proximité de la plateforme



Définition comme action prioritaire régionale de l'année 2014 pour l'IIC :  
Contrôle renforcé des installations émettrices de nickel implantées sur la plateforme d'Isbergues



Programmation d'inspections spécifiques sur le thème rejets atmosphériques de métaux lourds sur les 3 établissements susceptibles de rejeter cette substance

+ Poursuite de la surveillance périodique de l'environnement  
+ Contrôles inopinés de la concentration en Ni dans les rejets

# Etablissements concernés

Les établissements de la plateforme déclarant des émissions de nickel, à savoir :

- **APERAM Stainless** : inspection le 28 octobre 2014
- **ThyssenKrupp Electrical Steel** : inspection le 24 février 2015
- **RECYCO** : inspection le 17 juin 2015

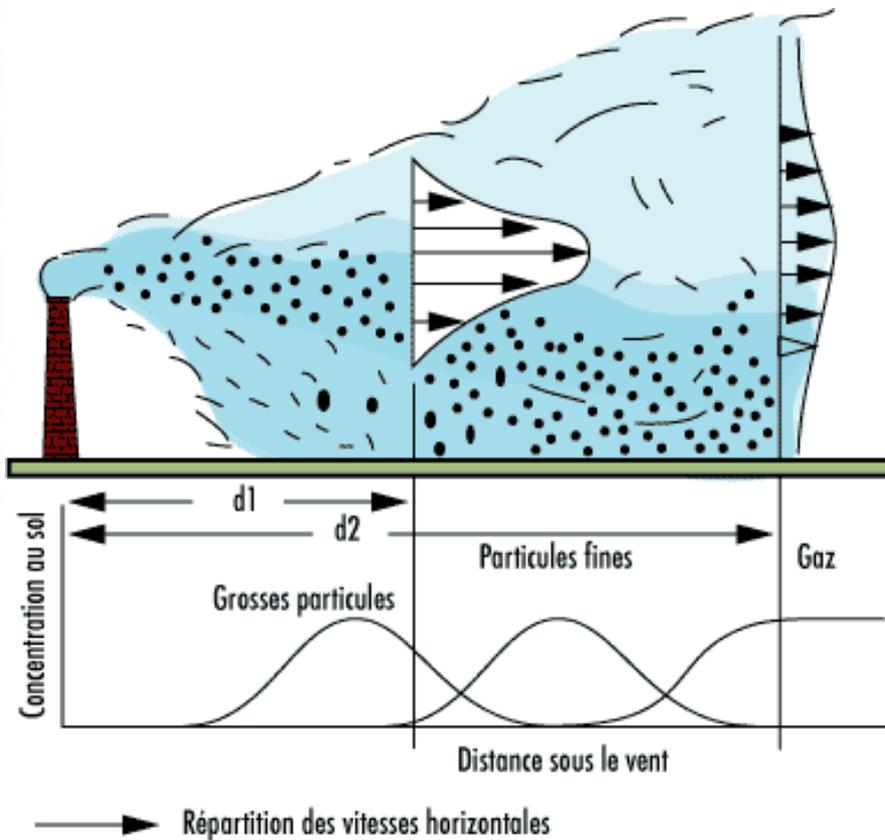
# Objectifs des inspections (1/2)

- Réaliser un état des lieux des installations, appareils, procédés, stockage, etc. susceptibles d'émettre des métaux lourds dans l'air
- Déterminer la contribution potentielle des différentes sources d'émissions à la présence de nickel dans l'air
- Examiner la maîtrise des d'émissions canalisées :
  - S'assurer du respect des Valeurs Limites d'Emissions fixées par les arrêtés préfectoraux
  - Examiner l'implantation, l'adéquation aux rejets, le bon fonctionnement et la maintenance des dispositifs de traitements des fumées

# Objectifs des inspections (2/2)

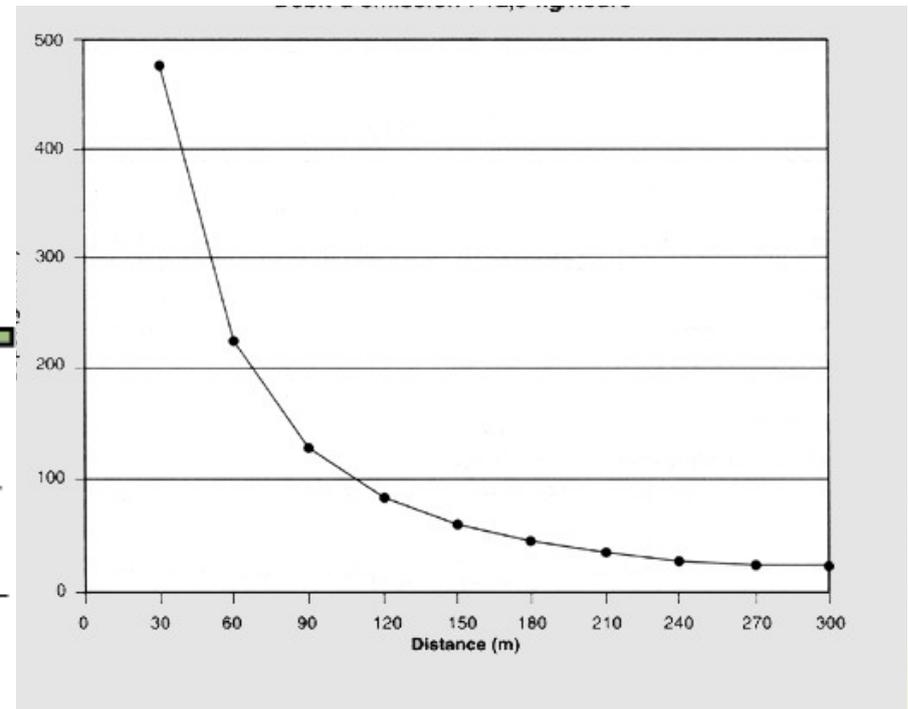
- S'assurer de la réduction des émissions diffuses (non captées, mal dispersées dans l'atmosphère)
  - Estimation de la part de rejets diffus
  - Examiner l'implantation, le fonctionnement et la maintenance des dispositifs de captation des émissions, des ouvertures des ateliers
- Examiner les procédures visant à limiter les émissions en cas de pannes des dispositifs de traitement / captation
- Examiner la situation de l'établissement vis-à-vis de l'application des Meilleures Techniques Disponibles

# Emissions canalisées ? diffuses ?



## Emissions canalisées

Emissions via une cheminée, une canalisation, etc.



## Emissions diffuses

Emissions non canalisées

# Emissions canalisées ? diffuses ?

Les rejets canalisés sont quantifiables, peuvent faire l'objet d'un traitement préalable.

Les rejets canalisés sont dispersés dans l'atmosphère afin d'en minimiser l'impact

La réglementation prévoit que

**les poussières et gaz polluants soient, dans la mesure du possible, captés à la source et canalisés**

# Synthèse des inspections

## Points positifs

- La surveillance des rejets canalisés réalisée par les exploitants et de manière inopinée par l'IIC ne montre **pas de dépassement des valeurs réglementaires sur les paramètres poussières, métaux lourds ou nickel**
- Les 3 établissements sont équipés de **moyens de traitement des fumées globalement compatibles avec les Meilleures Techniques Disponibles** définies au niveau européen
- La conception des procédés mis en œuvre par APERAM et ThyssenKrupp permet de **limiter les émissions diffuses** (capotage, équipements placés en enceinte fermée)

# Synthèse des inspections

- Les exploitants disposent d'une **surveillance en continu des différents paramètres permettant de s'assurer du bon fonctionnement des installations**
- **Pas de stockage en vrac ou activité en extérieur de matière pulvérulente** susceptible de disperser des métaux lourds par envol dans l'environnement
- Les matières utilisées dans le process de ThyssenKrupp **ne contiennent pas de nickel**

# Synthèse des inspections

## Principaux axes d'amélioration identifiés

- Les exploitants ne réalisent pas d'estimation des rejets diffus (ou démonstration de leur caractère négligeable) émis par leurs installations (aucun établissement)
  - Cette estimation passe par une identification plus précise des sources d'émission et de leur contribution aux rejets globaux
  - Cette identification permettra le cas échéant de mettre en œuvre des actions correctives visant à réduire les émissions diffuses

# Synthèse des inspections

- Le bon dimensionnement des dispositifs de captation n'est pas démontré (RECYCO)
  - Le débit d'aspiration ou le nombre de points d'aspiration pourrait être réévalué pour garantir une captation efficace des poussières et métaux lourds
  - L'empoussiérement dans certaines zones, à l'intérieur et à l'extérieur des locaux, montre qu'une réflexion sur ce sujet est pertinente
  - Le confinement des locaux peut être amélioré par une meilleure maîtrise des ouvertures (portes, volets en façade) (sous réserve des conditions de travail)

Réglementation : L'exploitant doit prendre toutes les dispositions nécessaires dans la conception (...) des installations de manière à limiter les émissions à l'atmosphère, y compris diffuses

# Synthèse des inspections

- Les exploitants n'ont pas pu expliquer lors des inspections et devront clarifier comment :
  - **la maintenance curative et préventive des dispositifs de traitement/captation** est définie et réévaluée périodiquement en fonction du retour d'expérience
  - les éventuelles **dérives des paramètres de fonctionnement** de ces dispositifs sont identifiées et analysées

Les installations de traitement doivent être conçues, exploitées et entretenues de manière à réduire au minimum les durées d'indisponibilité et la fréquence des pannes

# Synthèse des inspections

- Certains contrôles des dispositifs de traitement/captation ne sont pas complètement mis en œuvre conformément aux arrêtés préfectoraux ou MTD :
  - Absence de mesure de l'efficacité de la captation
  - Estimation de l'efficacité de la filtration non mise en œuvre
- Les procédures pour éviter le dépassement des valeurs limites d'émission en cas de panne des dispositifs de traitement n'ont pas toujours pu être présentées (sauf RECYCO)

Si une indisponibilité est susceptible de conduire à un dépassement des valeurs limites imposées, l'exploitant doit prendre les dispositions nécessaires pour réduire la pollution émise

# Conclusion

## Les inspections ont démontré que :

- Les exploitants ont mis en place les dispositifs de traitement nécessaire à la bonne maîtrise des émissions canalisées
- Pas de non conformité flagrante expliquant la présence récurrente de nickel dans l'environnement

## Mais que des axes d'amélioration restent aussi présents dans :

- la caractérisation des émissions diffuses
- la conception des dispositifs de captation
- l'optimisation des opérations de maintenance et la surveillance des dispositifs de traitement et captation

Merci de votre attention